

Pièces justificatives à fournir obligatoirement quel que soit le type d'aide au fonds Nouveaux Médias

- les contrats passés avec les auteurs
- En cas de co-production, une convention entre les entreprises
- toute pièce justificative d'un financement privé ou public inscrit au plan de financement
- un extrait K bis du registre du commerce et des sociétés (déclaration sur l'honneur pour les entreprises belges)
- une copie de la dernière liasse fiscale
- un document attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations sociales (URSAFF, congés spectacles, GRISS, AGESSA...)
- Le ou les contrats de partenariats avec les partenaires techniques

Merci de faire attention aux points suivants :

- Faire un devis et un plan de financement pour l'aide demandée.
Au besoin rappeler les budgets et les plans de financement des phases antérieures (écriture / développement).
- L'intensité de l'aide demandée doit être inférieure à 50% du budget.
- Le pourcentage d'apports publics doit être inférieur à 50% du financement total de production.
- Ne pas oublier de prendre contact avec le référent du fonds au moins 15 jours avant la date limite de dépôt ; la date du rendez-vous devra être indiquée au moment du dépôt.
- Nous vous conseillons de créer un compte sur la Pictabox, l'outil pour déposer en ligne vos dossiers de demande d'aide à Pictanovo :
<http://www.pictanovo.com/pictabox>

Vous trouverez ci-après la liste des pièces à fournir pour le dépôt selon le type d'aide demandée pour le fonds Nouveaux Médias :

- Pour les aides à l'écriture

L'aide à l'écriture est destinée à participer aux frais d'écriture ou de réécriture d'une œuvre. Elle vise les versions élaborées de travaux d'écriture. Le producteur qui fait une demande d'Aide à l'Écriture doit obligatoirement présenter un contrat d'option qui le lie à l'auteur et ce dès le dépôt du dossier

Dossier Artistique (10 pages maximum):

- Une note d'intention du/des auteur(s)
- Le descriptif du projet
- Une note de synthèse sur le concept et le format
- La stratégie de diffusion envisagée

Dossier Administratif :

- Un visuel ou une illustration du projet
- Une demande précise sur la nature et le montant de l'aide sollicitée
- Le devis détaillé du coût de l'écriture
- Le plan de financement prévisionnel du coût de l'écriture comprenant une évaluation des dépenses en région
- Une note du producteur
- Le CV du/des auteur(s)
- Le contrat d'option signé avec l'auteur ou les auteurs
- Les références de la société de production
- La biographie du partenaire technique
- Les plannings et calendriers de réalisation du projet

- Pour les aides au développement

L'aide au développement vise à participer à la finalisation des conditions de production d'une œuvre qui a déjà fait l'objet d'un premier travail d'écriture (finalisation de travaux d'écriture, identification des premiers coproducteurs, acheteurs et financeurs, élaboration des devis et plans de financement, etc.)

Dossier Artistique (15 pages maximum):

- Une note d'intention du/des auteur(s)
- Le descriptif du projet et la stratégie de développement
- Une note de synthèse sur le concept et le format
- La bible (les personnages, les arches narratives, la bible graphique etc...)
- Les éléments visuels (casting, mood-board, etc...)
- La stratégie de diffusion envisagée

Dossier Administratif :

- Un visuel ou illustration du projet
- Une demande précise sur la nature et le montant de l'aide sollicitée
- Le devis détaillé du coût de l'écriture ou du développement comprenant une évaluation des dépenses en région
- Le plan de financement prévisionnel du coût du développement
- Une note du producteur
- Le CV du/des auteur(s)
- Les références de la société de production
- Les plannings et calendriers de réalisation du projet

- Pour les aides à la production

L'aide à la production vise à contribuer à la réalisation d'une œuvre. Elle permet de financer les dépenses nécessaires à la réalisation du projet jusqu'à sa phase de publication, de diffusion, et/ou de commercialisation. Un contrat avec un diffuseur ou une plateforme éligible au CNC sera exigé (hors plateformes de partage de vidéos en ligne type You Tube).

Dossier Artistique (30 pages maximum) :

- Le synopsis
- Le teaser ou le pilote
- Une note de synthèse sur le concept et le format
- La bible (et bible graphique en animation)
- Le casting (en fonction du projet)
- Le scénario développé
- Une note d'intention de réalisation
- La stratégie de diffusion envisagée

Dossier Administratif en plus du dépôt Pictabox :

- Un visuel pouvant être utilisé pour les actions de promotion de Pictanovo
- Une demande précise sur la nature et le montant de l'aide sollicitée
- Le devis détaillé par grands postes comprenant une évaluation des dépenses en région
- Le plan de financement prévisionnel précisant les accords déjà obtenus (copies des accords obtenus seront joints à la demande d'aide)
- Le contrat du diffuseur ou de la plateforme (éligible au CNC)
- Une note du producteur
- Le CV du/des auteur(s)
- Les références de la société de production
- Les plannings et calendriers de réalisation du projet

Contact